

**MAIRIE DE BOISSY FRESNOY**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2014**  
**SEANCE ORDINAIRE**  
**PROCES VERBAL N° 2014-9**

Nombre de conseillers en exercice :15 Nombre de conseillers présents : 13 Nombre de votants: 15	L'an deux mille quatorze, le vingt-sept novembre à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de Boissy Fresnoy, convoqué le-vingt-un novembre deux mille quatorze, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEPINE Alain Maire
Etaient présents :	MM. Alain LEPINE - Philippe COCHARD - Benjamin FOURNIER - Mme Elodie BEAUCHAMP- MM. Laurent DOVERGNE - Jean-François BOULIOL - Mathieu LOURY- Alain DECARNELLE - Sébastien CUYERS - Jérôme DORMOY - Mmes Martine BAHU - Amélie TAQUET - M. Ludovic RICARD.
Excusés	Mme Corinne DUPRAT pouvoir M. Benjamin FOURNIER M. Frédéric NOIRALT pouvoir M. Laurent DOVERGNE

### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur BOULIOL Jean-François est élu secrétaire de séance.

### 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2014

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

### Présentation du rapport d'activité année 2013 eau potable et assainissement par la Nantaise des eaux

En application des articles L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la NANTAISE DES EAUX, délégataire en charge de l'exploitation du service public de l'eau potable et l'assainissement, a remis à la commune son rapport annuel pour 2013 présentant les éléments techniques et financiers de l'exploitation du service.

Ces rapports doivent être communiqués en séance publique du Conseil Municipal et mis à disposition du public.

Monsieur COCHARD informe l'assemblée qu'il a été demandé au délégataire de venir présenter ce point. La parole est donnée à Monsieur ROY et Monsieur HERVE, ces derniers, à tour de rôle, apportent des précisions sur les rapports eau potable et assainissement – Exercice 2013 – avant que le Conseil Municipal ne se prononce.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le rapport d'activité 2013 de l'eau potable et l'assainissement. Annexé comme suit :

Vincent Herve  
Responsable Technique  
de Zone  
Mickael ROY  
Directeur de Zone



## Présentation du Rapport Annuel du Délégué 2013

Commune de Boissy Fresnoy



### Sommaire

#### L'eau potable

Le compte-rendu  
technique

Le compte-rendu financier

#### L'assainissement

Le compte-rendu  
technique

Le compte-rendu financier

### Sommaire

#### L'eau potable

Le compte-rendu  
technique

Le compte-rendu financier

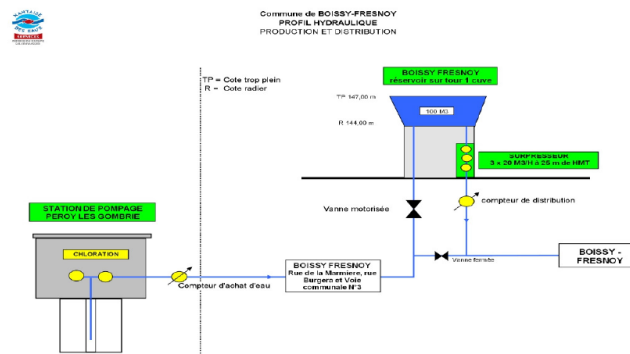
## Le compte-rendu technique

### Les chiffres 2013

- 1. Le service délégué :
  - 349 abonnés
  - 40 862m<sup>3</sup> facturés soit une moyenne de 117 m<sup>3</sup>/abonné (110 m<sup>3</sup> en 2012)
  - Un rendement de réseau de 94,65%
- 2. Les ouvrages exploités:
  - 1 Réservoir sur tour de 100 m<sup>3</sup>.
  - 1 Surpresseur 3 x 22 m<sup>3</sup>/h.
  - 7,3 kilomètres de canalisations.

## Le compte-rendu technique

### Les chiffres 2013



## Le compte-rendu technique

### Les chiffres 2013

- 3. Les interventions réalisées
  - Interventions hebdomadaires au réservoir et suivi de la qualité de l'eau (tests chlore...)
  - Lavage du réservoir le 02 Juillet
  - 14 analyses d'eau sur le réseau par l'ARS toutes conformes

## Le compte-rendu technique

### Les chiffres 2013

- 4. La recherche de fuite
  - Les compteurs de sectorisation et la sectorisation
  - La prélocalisation: 1,43 km inspectés
  - La corrélation acoustique : affinage de recherche

## Le compte-rendu technique

### La prélocalisation



## Le compte-rendu technique

### La corrélation acoustique



## Le compte-rendu technique

### Les faits marquants

- 1. Réparations de fuites: 18
  - Fuites avant compteur: 14
  - Fuite sur branchement : 2
  - Fuite sur réseau principal : 2
- 2. Branchements neufs: 1
- 3. Compteurs renouvelés: 65

## Le compte-rendu technique

### Les propositions d'amélioration

- Réservoir:
  - Mise en place d'un grillage au niveau du réservoir dans le cadre du plan vigipirate
  - Mise en place de doubles portes au réservoir dans le cadre du plan vigipirate

## Le compte-rendu technique

### Les propositions d'amélioration



## Sommaire

### L'eau potable

Le compte-rendu technique

Le compte-rendu financier

## Le compte-rendu financier

### Synthèse des tarifs

#### 1. Année 2013

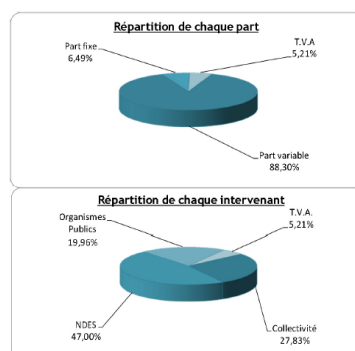
Tarifs 2013 :	Part collectivité	Evolution par rapport à 2012	Part fermière	Evolution par rapport à 2012
Part fixe eau potable	-	-	15,99 €	2,55%
Part variable eau potable	0,5717 €	0,00%	0,832 €	2,55%
Lutte contre la pollution		0,37000 €		6,32%
Préservation des ressources en eau		0,0400 €		42,86%

#### 2. Année 2014

Tarifs 2014 :	Part collectivité	Evolution par rapport	Part fermière	Evolution par rapport
Part fixe eau potable	-	-	15,99 €	2,55%
Part variable eau potable	0,5717 €	-	0,832 €	2,55%
Lutte contre la pollution		0,38000 €		2,70%
Préservation des ressources en eau		0,1000 €		150,00%

## Le compte-rendu financier

### Répartition des coûts pour une facture de 120m3



## Le compte-rendu financier

### BILAN FINANCIER ANNEE 2013

Libellé	2012	2 013	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>	<b>62 040,24 €</b>	<b>70 051,08 €</b>	<b>12,91%</b>
Exploitation du service	36 617,65 €	39 411,83 €	
Redevance Collectivité	21 985,31 €	23 205,27 €	
Travaux attribués à titre exclusif	2 334,00 €	6 268,00 €	
Produits accessoires	1 103,28 €	1 165,98 €	

## Le compte-rendu financier

### BILAN FINANCIER ANNEE 2012

CHARGES	95 747,90 €	89 489,83 €	-6,54%
Personnel	9 154,00 €	7 727,00 €	
Energie électrique	2 070,00 €	2 933,00 €	
Achat d'eau	32 850,00 €	29 540,00 €	
Produit de traitement	0,00 €	0,00 €	
Analyses	0,00 €	0,00 €	
Sous-traitance, matières & fournitures :			
- Dont sous-traitance terrassement	396,00 €	0,00 €	
- Dont autres sous-traitance & entretien	27,00 €	54,00 €	
- Dont fournitures	9 967,00 €	5 403,00 €	
Impôts locaux & taxes	164,00 €	255,00 €	
Autres dépenses d'exploitation :			
- Dont télécommunications, postes & télégestion	819,00 €	340,00 €	
- Dont engins & véhicules	1 744,00 €	1 466,00 €	
- Dont informatique et clientèle	1 799,00 €	3 719,00 €	
- Dont autres dépenses d'exploitation et administrative	733,00 €	1 472,00 €	
Frais de contrôle	0,00 €	0,00 €	
Redevances Collectivités	21 985,31 €	23 205,27 €	
Contribution des structures de zones	2 803,85 €	3 279,21 €	
Contribution des services centraux & siège	3 804,94 €	4 216,12 €	
Charges relatives au renouvellement :			
- Au titre Garantie	2 444,00 €	1 053,41 €	
- Au titre Programme	2 769,43 €	2 847,82 €	
- Au titre Compte	0,00 €	0,00 €	
Charges relatives aux investissements concédés	1 646,00 €	1 646,00 €	
Charges relatives aux investissements privés	714,00 €	0,00 €	
Charges relatives aux compteurs	0,00 €	0,00 €	
Pertes sur créances irrécouvrables	67,37 €	325,00 €	
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>-33 707,66 €</b>	<b>-19 438,75 €</b>	

## Le compte-rendu financier

### BILAN FINANCIER ANNEE 2013

<b>PRODUITS</b>	<b>70 511,08 €</b>
<b>CHARGES</b>	<b>89 489,83 €</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>-19 438,75 €</b>



## Sommaire

### L'eau potable

Le compte-rendu technique

Le compte-rendu financier

### L'assainissement

Le compte-rendu technique

Le compte-rendu financier



## Sommaire

### L'assainissement

Le compte-rendu technique

Le compte-rendu financier

## Le compte-rendu technique

### Les chiffres 2013

- 1. Le service délégué :
  - 334 abonnés
  - 33717 m<sup>3</sup> facturés soit une moyenne de 100 m<sup>3</sup>/abonné
- 2. Les ouvrages exploités:
  - 1 station d'épuration de type boues activées d'une capacité de 1 000 Eq/hab
  - 2 postes de refoulement
  - 5562 ml de réseau

## Le compte-rendu technique

### Les chiffres 2013

- 3. Les interventions réalisées
  - Interventions hebdomadaires sur les postes de relèvement et la station
  - 401ml de réseau inspecté par caméra à tête rotative.
  - 898 ml d'hydrocurage préventif
  - 0 interventions de désobstruction
  - 2 curages préventifs des postes de refoulement
  - 8 vérifications de branchements
  - 0 branchements neufs

## Le compte-rendu technique

### Les chiffres 2013

- 4. Le fonctionnement de la station d'épuration
  - 27717 m3 traités à la station d'épuration
  - Charge hydraulique traitée : 50 % de sa capacité nominale
  - Charge organique reçue maximale : 77 % de sa capacité nominale
  - Rejet conforme

## Le compte-rendu technique

### Les faits marquants

- 1. Le réseau :
  - Sans objet
- 2. Les postes de relèvement :
  - Mise en place d'un point d'eau sur les postes de relèvement: à été réalisé fin 2013

## Le compte-rendu technique

### Les faits marquants

- 3. La station d'épuration :
  - L'épandage des boues a eu lieu au mois d'août pour 9,36 tonnes de matières sèches extraites.

## Le compte-rendu technique

### Les propositions d'amélioration

- Les postes de relèvement:
  - Barres de protection anti-chute sur chaque poste de relèvement
  - Grillage autour de chaque poste de relèvement afin de sécuriser les interventions des techniciens et l'accès au poste de relèvement du public
- La station:
  - Mise en place d'une rampe d'aspersions des mousses au niveau dégazeur afin de limiter les débordements d'écumes

## Sommaire



### L'assainissement

Le compte-rendu technique

Le compte-rendu financier

# Le compte-rendu financier

## Synthèse des tarifs

- 1. Année 2013

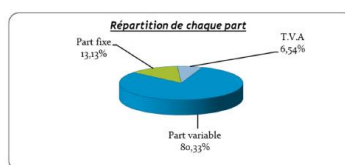
Tarifs 2013 :	Part collectivité	Evolution par rapport à 2012	Part fermière	Evolution par rapport à 2012
Part fixe assainissement	-	-	37,3800 €	2,58%
Part variable assainissement	0,9147 €	-	0,6910 €	2,58%
Modernisation des réseaux	0,3000 €		0,00%	
Tarif unitaire pour une facture de 120 m <sup>3</sup> en 2012		2,3723 € /m <sup>3</sup> TTC		

- 2. Année 2014

Tarifs 2014 :	Part collectivité	Evolution par rapport à 2013	Part fermière	Evolution par rapport à 2013
Part fixe assainissement	-	-	37,7700 €	1,05%
Part variable assainissement	0,9147 €	-	0,680€	1,05%
Modernisation des réseaux	0,3000 €		-	
Tarif unitaire pour une facture de 120 m <sup>3</sup> en 2013		2,4361 €/m <sup>3</sup> TTC		

# Le compte-rendu financier

## Répartition des coûts pour une facture de 120m3



# Le compte-rendu financier

## BILAN FINANCIER ANNEE 2013

Compte annuel de résultat de l'exploitation			
Année 2013			
(présentation en application du décret du 14 mars 2005)			
Libellé	2012	2013	Ecart en %
PRODUITS	67 287,88 €	72 480,92 €	
Exploitation du service	34 193,51 €	36 244,81 €	
Redevance Collectivité	30 363,37 €	30 583,11 €	
Travaux attribués à titre exclusif	0,00 €	0,00 €	
Produits accessoires	2 731,00 €	5 653,00 €	

## Le compte-rendu financier

### BILAN FINANCIER ANNEE 2013

<b>CHARGES</b>	<b>73 864,49 €</b>	<b>85 842,89 €</b>
Personnel	8 724,00 €	17 377,00 €
Energie électrique	5 242,00 €	4 942,00 €
Produit de traitement	0,00 €	0,00 €
Analyses	382,00 €	532,00 €
Sous-traitance, matières & fournitures :		
- Dont hydrocurage, évacuation des boues & contrôle réseau	7 874,00 €	7 513,00 €
- Dont sous-traitance terrassement	390,00 €	0,00 €
- Dont autres sous-traitance & entretien	776,00 €	1 012,00 €
- Dont fournitures	1 524,00 €	1 887,00 €
Impôts locaux & taxes	141,00 €	467,00 €
Autres dépenses d'exploitation :		
- Dont télécommunications, postes & télégestion	651,00 €	402,00 €
- Dont engins & véhicules	1 146,00 €	3 253,00 €
- Dont informatique et clientèle	5 217,00 €	3 246,00 €
- Dont autres dépenses d'exploitation et administrative	406,00 €	424,00 €
Frais de contrôle	0,00 €	0,00 €
Redevances Collectivités	30 363,37 €	30 583,11 €
Contribution des structures de zones	2 564,72 €	2 932,55 €
Contribution des services centraux & siège	3 323,21 €	3 770,80 €
Charges relatives au renouvellement :		
- Au titre Garantie	0,00 €	2 264,16 €
- Au titre Programme	3 037,91 €	3 124,97 €
- Au titre Compte	0,00 €	0,00 €
Charges relatives aux investissements concédés	1 977,00 €	1 977,00 €
Charges relatives aux investissements privés	0,00 €	0,00 €
Charges relatives aux compteurs	0,00 €	0,00 €
Rentes sur créances irrécouvrables	83,29 €	93,00 €
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>-6 576,61 €</b>	<b>-13 361,97 €</b>

## Le compte-rendu financier

### BILAN FINANCIER ANNEE 2013

<b>PRODUITS</b>	<b>72 480,92 €</b>
<b>CHARGES</b>	<b>85 842,89 €</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>-13 361,97 €</b>



Merci pour votre attention

## Tarifs eau potable et assainissement 2015

Monsieur COCHARD dit qu'il serait nécessaire en raison des exigences de l'agence de l'eau pour bénéficier des subventions d'inverser le tarif de l'eau potable et assainissement.

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité des membres présents et représentés, les tarifs d'eau potable et d'assainissement (part communale) pour l'année 2015, tels qu'indiqués ci-dessous :

Libellé	Tarif 2000 voté par le conseil municipal	Tarif 2015 voté par le conseil municipal
Tarif eau potable h.t.	0,57170 € m3	0,915 € m3
Tarif assainissement h.t.	0,91470 € m3	0,572 € m3

Le tarif reste inchangé pour les compteurs verts (0,572 €)

L'information sera diffusée dans le journal communal du mois de janvier.

## Mission d'étude énergétique sur les bâtiments communaux

Monsieur COCHARD explique à l'Assemblée qu'il serait nécessaire de réaliser des économies d'énergie sur les bâtiments communaux (bâti et éclairage public).

Une étude peut être réalisée par un conseiller de l'ADTO pour assurer le suivi et la pérennisation de ces économies, nous permettre de faire des choix judicieux pour l'avenir, en rénovation comme en neuf et intervenir dans les phases de préparation et de réalisation de nos projets.

Le coût de l'étude totale s'élèverait à 5 100.00 € TTC subventionné par la FREME à 50 %.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité des membres présents et représentés l'étude énergétique dont le montant pour la commune s'élève à 2 550.00€ TTC et autorise Monsieur le Maire à signer la fiche prévisionnelle pour suivi opérationnel de chantier.

60079 Code INSEE	COMMUNE DE BOISSY FRESNOY Commune	Envoyé en préfecture le 04/12/2014
		Reçu en préfecture le 04/12/2014
		Affiché le <b>DM 2014</b>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal 57

### DECISION MODIFICATIVE N° 2

#### Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	
Nombre de suffrages exprimés	
VOTES : Contre	Pour
Date de convocation :	21/11/2014

L'an 2014, le 27 novembre 2014, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Alain LEPINE, Maire.

Objet : Elaboration d'un conseil en énergie partagé

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2031-201411 : Miss étude énergétique bâtiment		2 550.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>		<b>2 550.00 €</b>
D 2135-20143 : menuiserie (porte entrée) école	2 550.00 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>2 550.00 €</b>	

Signataires :	BAHU MARTINE	
	BEAUCHAMP ELODIE	
	BOULIOL JEAN FRANCOIS	
	COCHARD PHILIPPE	
	CUYPERS SEBASTIEN	
	DECARNELLE ALAIN	
	DORMOY JEROME	
	DOVERGNE LAURENT	
	DUPRAT CORINNE	
	FOURNIER BENJAMIN	
	LEPINE ALAIN	
	LOURY MATHIEU	
	NOIRAULT FREDERIC	
	RICARD LUDOVIC	
	TAQUET AMELIE	

Certifié exécutoire par Alain LEPINE, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/11/2014 et de la publication le .

A BOISSY FRESNOY, le 27/11/2014.

ont signé les membres présents



60079 Code INSEE	COMMUNE DE BOISSY FRESNOY Service	Envoyé en préfecture le 04/12/2014 Reçu en préfecture le 04/12/2014 Affiché le <b>DM 2014</b>
---------------------	--------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'Administration** 57

**DECISION MODIFICATIVE N° 4**  
**Virements de crédits**

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	
Nombre de suffrages exprimés	
VOTES : Contre	Pour
Date de convocation :	21/11/2014

L'an 2014, le 27/11/2014, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de LEPINE Alain, Président.

Objet : agence de l'eau notifications sur trop versé

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6068 : Autres matières et fournitures	1 100.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>1 100.00 €</b>	
D 678 : Autres charges exceptionnelles		1 100.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>		<b>1 100.00 €</b>

Signataires :	BAHU MARTINE	
	BEAUCHAMP ELODIE	
	BOULIOL JEAN FRANCOIS	
	COCHARD PHILIPPE	
	CUYPERS SEBASTIEN	
	DECARNELLE ALAIN	
	DORMOY JEROME	
	DOVERGNE LAURENT	
	DUPRAT CORINNE	
	FOURNIER BENJAMIN	
	LEPINE ALAIN	
	LOURY MATHIEU	
	NOIRAUT FREDERIC	
	RICARD LUDOVIC	
	TAQUET AMELIE	

Certifié exécutoire par LEPINE Alain, , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A BOISSY FRESNOY, le 27/11/2014.

ont signé les membres présents



## Désignation des représentants aux assemblées générales et spéciales

Le Conseil Municipal

Vu les articles L. 1524-5 et L.1524-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés désigne Monsieur LEPINE Alain comme représentant aux Assemblées Générales et Spéciales des actionnaires minoritaires de la Société ADTO, accepte l'augmentation du capital social de la société, renonce au droit préférentiel de souscription au profit du Conseil Général de l'Oise.

## Renouvellement du contrat enfance jeunesse

Un contrat enfance et jeunesse (CEJ) 2010- 2013 a été signé entre la commune et la caisse d'allocations familiales de l'Oise.

C'est un contrat de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants. Il détermine aussi les modalités de versement de la prestation de service ordinaire. Il est proposé de renouveler le contrat, le contenu est le même que le contrat signé en 2013 que nous avons en notre possession sauf qu'il repart pour 4 années de 2014 à 2017 et est joint aux actions des communes du canton de Nanteuil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le renouvellement du contrat enfance jeunesse pour 4 années et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

## Acquisition de mobilier scolaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune serait intéressée par du matériel réformé qui pourrait être utile à l'école.

La commune de DEMUIN dans le département de la Somme l'informe qu'un lot de matériel ( 11 tables individuelles et 11 chaises) est à vendre pour un montant total de 300.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés est d'accord pour acheter le matériel réformé précité pour la somme de 300.00 €.

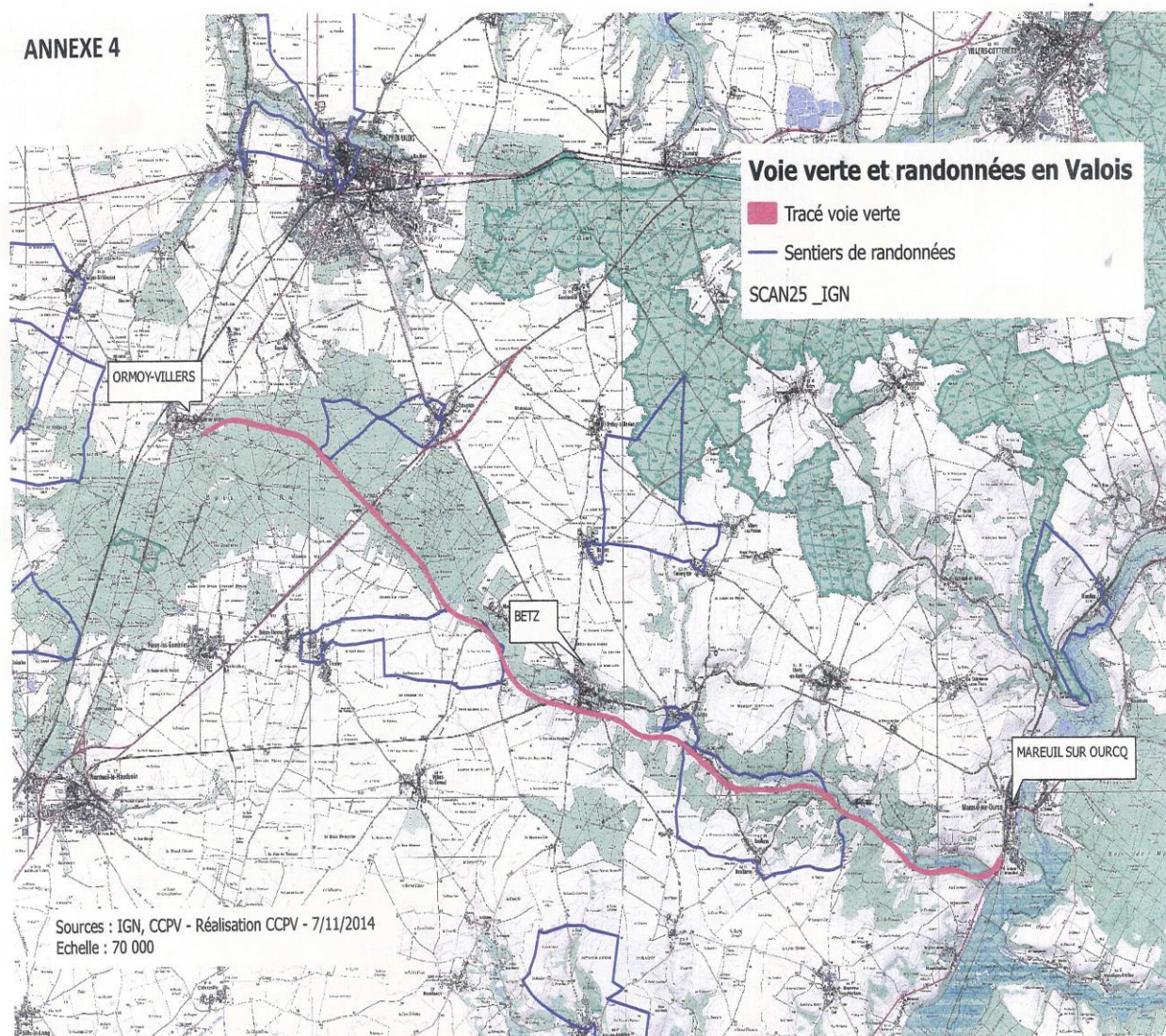
## Questions diverses

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le marché de travaux d'aménagement en voie verte de l'ancienne voie ferrée ORMOY-VILLERS à MAREUIL SUR OURCQ (soit une vingtaine de kilomètres) a été voté au Conseil Communautaire du 20 novembre 2014.

Cet aménagement sera sécurisé et accessible pour tous les publics : (cyclistes, piétons, cavaliers, handicapés, rollers ..... ).

Cet axe traverse sur le département de l'Oise les communes suivantes : Ormoy-Villers, Boissy Levignen, Boissy –Fresnoy, Betz , Etavigny, Thury-en-valois, Boullare, Neufchelles et Mareuil sur Ourcq

ANNEXE 4



Sur l'ensemble du tracé, le revêtement sera en enrobé de type béton bitumineux.

Plan de financement :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2014

ANNEXE n° 5 à la note de synthèse

PLAN DE FINANCEMENT

	Dépenses		Recettes
Etudes marché SEGIC	344 074 €	Conseil Régional de Picardie	786 757 €
Hors marché	84 905 €	Conseil Général de l'Oise	1 575 000 €
Travaux préparatoires	181 250 €	Europe	368 000 €
Travaux d'aménagement : Autorisation de programme Tranche ferme du marché	3 196 000 € *		
Total HT	3 806 752 €	Sous-total	2 729 757 €
		CCPV emprunt ou fonds propres ou les 2	1 077 000 € arrondi
		* à 3% sur 20 ans = 66 000 €/annuité	

Les sujets suivants ont été abordés :

- Sortie des ados en janvier 2015
- Préparation des colis des anciens

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23 heures.